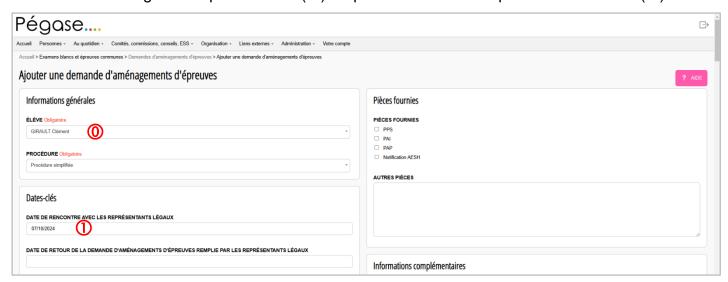
Mise en situation

Le 7 octobre, les parents de Clément GIRAULT me contactent car ils souhaitent faire une demande d'aménagements d'épreuves. En effet, depuis le CE1, leur fils dispose d'un PAP dans lequel il est stipulé qu'il a besoin de temps supplémentaire pour les évaluations écrites. Il bénéficie aussi de l'aide d'une AESH (Sarah MILLET – Notifiée par la MDPH) qui écrit une partie de son travail et l'aide dans la compréhension des consignes. Enfin, Clément souffre d'une dysorthographie confirmée par la MDPH.

Je conviens d'un rendez-vous avec les parents le 9 octobre.

Création de la demande

Dès le 7 octobre, je peux saisir la demande dans *Pégase* : je spécifie que les parents sollicitent une demande d'aménagements pour leur fils (①) et qu'une rencontre est prévue le 9 octobre (①) :



Bilan de la rencontre

Au cours de la rencontre, nous choisissons de demander les aménagements suivants :

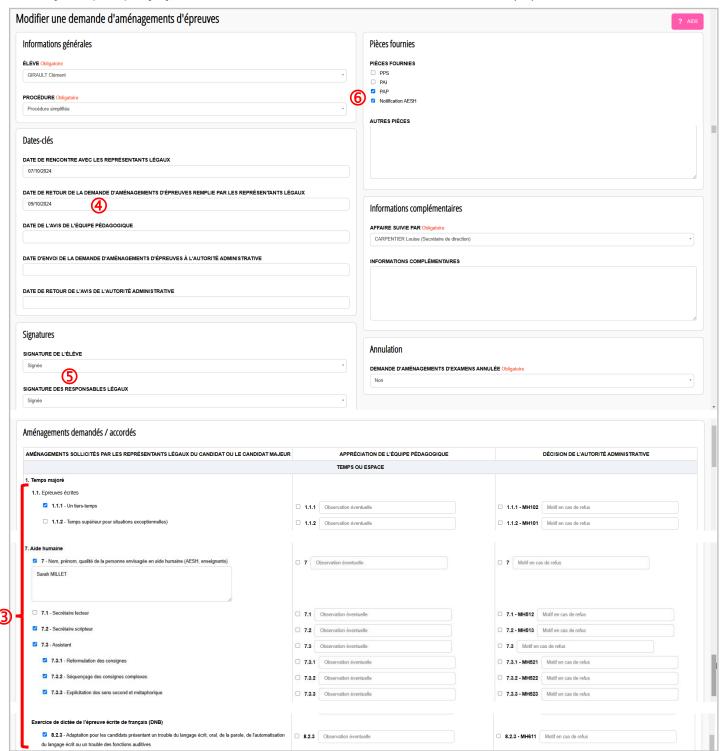
- 1.1.1 Tiers-temps pour les épreuves écrites.
- 7 Aide humaine, en précisant Sarah MILLET.
- 7.2 Secrétaire scripteur.
- 7.3.1 Reformulation des consignes.
- 7.3.2 Séquençage des consignes complexes.

- 7.3.3 Explicitation des sens second et métaphorique.
- 8.2.3 Adaptation pour les candidats présentant un trouble du langage écrit, oral, de la parole,
 de l'automatisation du langage écrit ou un trouble des fonctions auditives.

Dans la demande d'aménagements, je coche les cases correspondantes (3).

Les parents et l'élève signent de suite la demande. Je l'indique aussi en saisissant la date de retour des représentants légaux (④) et les signatures (⑤).

Enfin, j'indique que je joins le PAP et les notifications MDPH de l'élève (6).

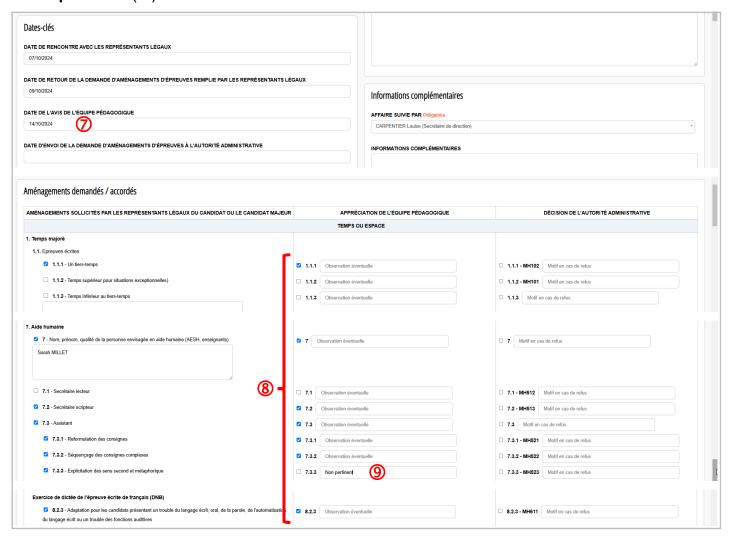


Avis de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique se réunit le 14 octobre. Il valide l'ensemble des demandes sauf l'aménagement 7.3.3 qu'elle estime non pertinent.

Dans la demande :

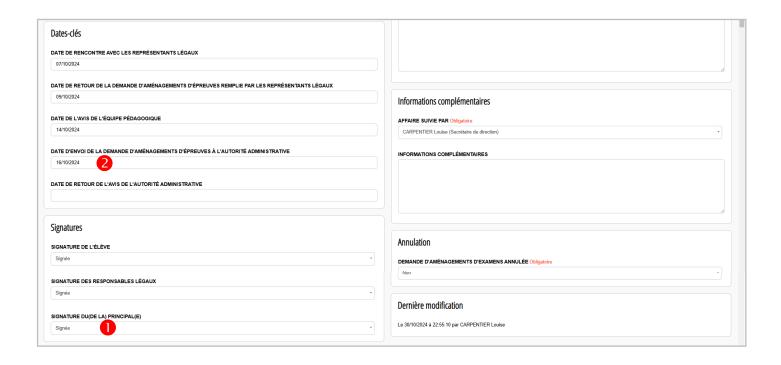
- Je saisis la date de l'avis de l'équipe pédagogique (⑦).
- Je valide tous les aménagements (®) sauf le 7.3.3 où j'indique comme observation **Non pertinent** (⑨).



Envoi à l'autorité administrative

Le principal signe la demande d'aménagements. Je l'indique dans la demande (●). Puis je l'envoie à l'autorité administrative le 16 octobre (●).





Avis de l'autorité administrative

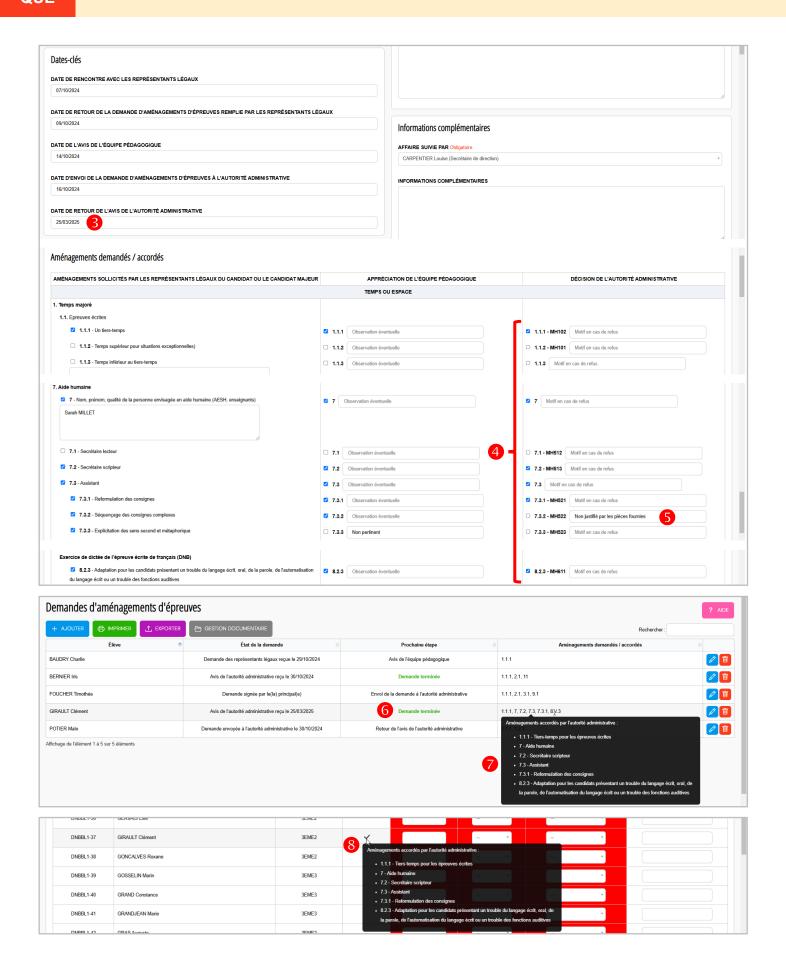
Projetons-nous en mars 2025. Le 25 très exactement. Ce jour-là, je reçois l'avis de l'autorité administrative. Elle valide tous les aménagements sauf le 7.3.2 qu'elle juge non justifié par les pièces fournies.

Je remplis la demande en indiquant :

- La date de l'avis de l'autorité administrative (3).
- Je coche les aménagements accordés (4).
- J'indique que l'aménagement 7.3.2 n'est pas accordé car Non justifié par les pièces fournies (6).

Dans la vue en liste, je vois que la demande est terminée (3). Je peux voir les aménagements en détail en mettant la souris sur la liste des aménagements (3).

Si je crée une session d'examen blanc ou d'épreuves communes à laquelle Clément GIRAULT participera, je verrai les aménagements sur la page de gestion (3).



Pégase.... © 2024 – Olivier DRIEUX